



Résidence de création sur Kerguelen «Atelier des ailleurs» : les lauréats de 2012 (1^{ère} édition)

Cette résidence exceptionnelle a pour ambition d'offrir à deux artistes des conditions de création et d'expérimentation uniques dans le contexte particulier des Kerguelen, pendant deux mois et demi de mi-janvier à début avril 2012. Ouvert à tous les artistes-auteurs individuels, l'appel à candidature international lancé en juillet dernier s'est clôt le 30 septembre avec 440 projets déposés auprès de la Direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-oi).

Le jury réuni le 20 octobre à Paris a retenu les deux lauréats : le photographe Klavdij Sluban et le plasticien Laurent Tixador. Deux suppléantes (Marie Reinert et Sylvie Bonnot) ont également été sélectionnées et seront appelées à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude à la suite des visites médicales obligatoires pour cette résidence.

Une conférence de presse présentant les deux lauréats sera organisée à Paris le mercredi 7 décembre prochain. Les artistes embarqueront ensuite de La Réunion à bord du Marion Dufresne, navire ravitailleur des TAAF, le 30 décembre 2011 pour une traversée de dix jours vers Port aux Français sur Kerguelen, où ils séjourneront en compagnie des scientifiques et logisticiens jusqu'en avril 2012. La production et la diffusion de leurs propositions artistiques à l'issue de ces deux mois et demi de résidence seront assurées par la Dac-oi.



Exposition à l'Aquarium tropical de la Porte Dorée

En cette année 2011, année des Outre-mer, l'Aquarium tropical de la Porte Dorée à Paris présente jusqu'à fin janvier 2012 une exposition consacrée aux récifs coralliens des îles françaises de l'Océan Indien, dont les îles Éparses. Cette exposition met en valeur l'ensemble de ces îles afin que le public métropolitain puisse découvrir l'intérêt de ces terres françaises lointaines. Les récifs coralliens sont des écosystèmes fragiles. Ils font aujourd'hui progressivement l'objet de mesures de protection. La création du Parc naturel marin de Mayotte et bientôt de celui de l'archipel des Glorieuses, sur lesquels porte une partie de l'exposition, ouvre de nouvelles possibilités de gestion et offre des mesures de préservation pour une grande partie de la biodiversité locale dont on commence à peine à mesurer l'ampleur.

Bande dessinée « Voyage aux îles de la Désolation » d'Emmanuel Lepage.

Le 10 mars 2011 est parue une bande dessinée sur les TAAF intitulée « Voyage aux îles de la Désolation ». A la fois récit de voyage et reportage dessiné, cette BD d'Emmanuel Lepage donne vie à la beauté hostile des îles subantarctiques, ces îles du bout du monde. Sur chaque île, Emmanuel croque, saisit les paysages, la faune et la flore, mais c'est surtout sur les hommes qu'il y rencontre, que son regard aigu et bienveillant s'attarde. Particulièrement dense, cet album, qui fait la part belle aux hivernants ou campagnards d'été de ces terres australes et à la force des liens qui les unissent, n'omet pas pour autant d'expliquer les tenants et les aboutissants de ces missions scientifiques.



Les créations philatéliques



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2011, les TAAF ont sorti un timbre hors série illustrant la Maison Orré, résidence du Préfet des TAAF à Saint-Pierre, ouverte au public à cette occasion.



Grande première pour cette émission commune des TAAF et Saint-Pierre et Miquelon, qui illustre le passage du Forbin, navire escorteur de la Marine Nationale, dans les eaux de ces deux territoires d'outre-mer. Timbre unique en son genre dévoilé à l'occasion du Salon d'Automne 2011 à Paris.

En savoir plus sur les îles Éparses



Le livret de découverte des îles Éparses est téléchargeable sur notre site Internet : www.taaf.fr (rubrique : publications) ou disponible sur simple demande.

Siège des TAAF
rue Gabriel Dejean
97 410 St Pierre
www.taaf.fr

Directeur de publication :
Christian Gaudin

Rédaction - réalisation :
Sébastien Mourot, Louis Durouille, Cédric Marteau, Amandine George, Nelly Gravier

Crédits photos couverture :
© Amandine George © Hendrik Sauvignat
© Lucia Simion © Stefano Unterthiner © Samuel Blanc

Terres extrêmes



Editorial



Source intarissable de voyages oniriques, les Terres australes et antarctiques françaises exercent depuis toujours une incroyable fascination, ce qui leur a notamment valu de les nommer « terres extrêmes ».

« Extrêmes », les différents territoires de cette collectivité d'outre-mer le sont assurément, celle-ci étant caractérisée par une forte dispersion géographique, allant du subtropical au continent Antarctique.

En confiant récemment la gestion des îles Éparses à l'administration des TAAF, l'État a souhaité apporter une cohérence géographique forte à la gouvernance de la recherche sur ces territoires.

L'exemple du développement de la recherche sur les îles Éparses permet d'envisager, au-delà des perspectives scientifiques en milieu tropical à fort potentiel, le développement de la recherche sur un gradient latitudinal exceptionnel qui s'étend du 13^{ème} parallèle sud (les îles Glorieuses) jusqu'au pôle sud : ce gradient, qui couvre plus de 80% de l'hémisphère Sud, représente une situation unique pour la France et dans une optique plus large, l'Europe.

Cette complémentarité offre l'intérêt de la mise en place d'un observatoire de la biodiversité sur l'ensemble de ce gradient, un continuum scientifique qui permettra d'affirmer la position majeure de notre pays dans l'océan Indien et, d'une manière globale, dans l'hémisphère Sud.

Toutefois, la recherche sur des sites aussi isolés représente un investissement important et n'aura donc de sens que si les milieux observés demeurent à l'abri des grands impacts anthropiques. La France, en exerçant sa souveraineté sur ces territoires, les protège des risques de prédation extérieurs, et l'administration des TAAF, grâce à sa stratégie de conservation, en fait de façon durable des territoires à forte valeur scientifique.

Le souhait prochain d'une reconnaissance internationale de la continuité de ces territoires comme lieu majeur d'observation des écosystèmes dans l'hémisphère Sud, doit être accompagné d'une volonté politique forte de la France, afin de favoriser l'ouverture de ces joyaux de biodiversité à la communauté scientifique internationale.

Christian Gaudin

Préfet, administrateur supérieur
des Terres australes et antarctiques françaises



Les TAAF sont composées de 5 circonscriptions administratives (districts) : la Terre Adélie sur le continent Antarctique, les îles australes dans le subantarctique (l'archipel de Crozet, l'archipel de Kerguelen, les îles de Saint-Paul et Amsterdam), et depuis 2007, les îles Éparses au niveau tropical (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin).

Situés à des latitudes très diverses, ces 5 districts ont en commun une desserte souvent maritime (aérienne sur les îles Éparses, en collaboration avec le Ministère de la Défense), qui nécessite une navigation exigeante.

Le dossier

Les îles Éparses, des territoires de recherche et de conservation à fort potentiel



Le Marion Dufresne devant Bassas da India - © Photo de Hendrik Sauvignat



Le lagon Juan de Nova - © Photo de Gysembergh

Depuis 2007 et le rattachement des îles Éparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin) à l'administration des TAAF, trois grands chantiers ont été lancés dans les îles Éparses : la mise en place d'une pêcherie durable, le développement de la recherche et la création d'Aires Marines Protégées (recherche et conservation étant deux approches indissociables).

La thématique est proche de celle des australes : des terres difficiles d'accès, une biodiversité préservée et des programmes scientifiques implantés depuis des années (presque 60 ans d'observations sur les tortues marines). Cette similitude explique notamment pourquoi certaines équipes scientifiques développent leurs études à la fois sur les Éparses, en Antarctique et dans le subantarctique.



Etude des tortues marines à Juan de Nova © Photo de Lucia Simion

La communauté scientifique internationale considère effectivement que la situation géographique des îles Éparses et leur état de conservation exceptionnel offrent un support unique pour le développement de la recherche au niveau mondial. Les travaux scientifiques développés sur ces îles, au même titre que sur les autres terres gérées par les TAAF, peuvent répondre aux grands enjeux planétaires, tels que les effets des changements globaux, l'évolution de la biodiversité, les géosciences, etc.

Contrairement aux îles subantarctiques et à la Terre Adélie, l'Institut polaire français Paul Emile Victor (IPEV), n'assure pas le développement des programmes scientifiques dans les îles Éparses. Les TAAF doivent donc instruire les sollicitations des scientifiques qui souhaitent travailler dans la zone.

Aussi, afin de fixer un cadre logique de recherche, en matière de

connaissance et de développement, les TAAF ont demandé leur concours à l'Institut National des Sciences de l'Univers (CNRS-INSU) et à l'Institut National de l'Ecologie et de l'Environnement (CNRS-INEE).

Un appel d'offre a donc été lancé par l'INEE en étroite collaboration avec les TAAF, pour la période 2011-2013. Une trentaine de projets de recherche fondamentale et appliquée ont été reçus, traitant d'une façon très générale des sciences de la terre, des sciences de l'univers et plus généralement de l'installation sur le long terme de stations de suivis de référence.

En avril 2011, les TAAF ont mis le Marion Dufresne à disposition de la communauté scientifique.

Ce navire scientifique a ainsi permis à 72 chercheurs de mettre en œuvre 17 programmes en sciences de la vie et de la terre : les scientifiques ont pu étudier les milieux marins et terrestres ainsi que les caractéristiques de fonctionnement qui les lient étroitement. Les programmes actuellement en cours dans les Éparses concernent les tortues marines et les oiseaux mais aussi la biodiversité récifale, la connectivité par la génétique des populations ou encore les influences anthropiques. D'autres programmes de recherche sont financés par de grandes Fondations, concernant par exemple les requins ou encore les récifs coralliens.

En outre, les projets scientifiques mis en place et ceux à venir permettent à la France de répondre à des engagements régionaux et internationaux.

A titre d'exemple, l'ensemble des travaux menés sur les tortues marines permet d'alimenter la base de données du Mémorandum d'Entente pour la Conservation et la Gestion des Tortues Marines et de leurs Habitats dans l'Océan Indien et dans le Sud Est de l'Asie (IOSEA) et, dans le respect des engagements de la France, de rédiger un plan national d'action (application de la « Loi Grenelle ») en faveur de ces espèces marines.

De la même façon, la France a ratifié la Convention de Nairobi et se doit, conformément aux objectifs de la convention, d'assurer la protection et la gestion du milieu marin et des zones côtières de la zone d'application de la convention, et d'assurer une gestion des ressources naturelles qui soit rationnelle du point de vue de l'environnement. Certaines espèces présentes dans les îles Éparses sont listées sur la convention de Nairobi et doivent être particulièrement préservées.

Par ailleurs et dans le cadre du 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED), les TAAF, en collaboration avec Mayotte, ont proposé à la commission européenne un plan stratégique visant à développer la connaissance de la biodiversité marine. Cette demande de financement, rédigée conjointement par les TAAF et Mayotte, est actuellement expertisée par la commission (période 2011-2014).

En parallèle au développement de la recherche, la mise en place d'outils de préservation de la biodiversité est une priorité pour l'État français. Ainsi, une partie des îles Éparses fera sans doute l'objet d'un classement national avant la fin de l'année (parc naturel marin dans l'archipel de Glorieuses) et un projet de réserve naturelle nationale sur l'île Europa est en gestation.

Ce classement devrait s'étendre dans les années à venir à l'ensemble des îles. Une reconnaissance internationale de la part

de l'UNESCO fait également l'objet d'une étude de faisabilité menée conjointement avec le Ministère en charge de l'Outre-Mer.

Cette démarche de préservation et de sanctuarisation de ces territoires exceptionnels, condition indispensable au développement de la recherche, ne pourra aboutir qu'avec le soutien plein et entier de l'ensemble des services de l'État.



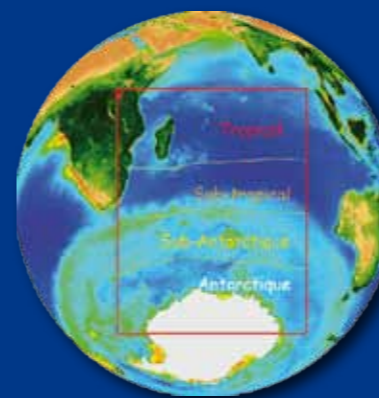
Relevé de terrain par l'équipe scientifique à Tromelin © Photo de Lucia Simion

Les îles australes et la Terre Adélie, des territoires de sciences confirmés dans la dynamique internationale

Les territoires des TAAF accueillent de nombreuses activités de recherche sur les districts, dans des domaines très variés, touchant aussi bien les sciences de la vie que les sciences de l'univers, et ce depuis plusieurs décennies. Avec une moyenne annuelle de plus de 225 chercheurs français ou étrangers accueillis dans les TAAF pour œuvrer à travers une soixantaine de programmes, mis en œuvre par l'Institut polaire Paul Emile Victor (IPEV), ce sont près d'un millier de scientifiques qui ont séjourné sur les districts austraux et antarctiques (hors station franco-italienne Concordia) depuis 2004.

A titre d'exemple, elles accueillent des programmes visant à mieux comprendre les stratégies développées par la faune et la flore face aux changements globaux ou aux conditions climatiques extrêmes. Dans ce cadre, certaines populations aviaires sont suivies depuis une cinquantaine d'années (comme l'emblématique Albatros d'Amsterdam etc.)

Les îles subantarctiques françaises et la Terre Adélie figurent en outre parmi les rares endroits à ces latitudes où il est possible d'enregistrer l'activité géophysique de notre planète. Les données récoltées dans ce domaine au sein des TAAF sont d'une grande importance pour l'étude de la dynamique interne du globe.



D'une manière plus générale, les TAAF sont des observatoires de choix des effets des changements climatiques. Les espèces animales et végétales de ces territoires, parfaitement adaptées aux conditions extrêmes, sont très sensibles aux perturbations de l'environnement. Les TAAF représentent ainsi de véri-

tables laboratoires naturels permettant d'étudier la réponse des populations aux évolutions environnementales.

Les observatoires de la Terre (sismologie, magnétisme, ionosphère, chimie atmosphérique...) jouent un rôle essentiel dans le maillage de la planète, dont le réseau est particulièrement lâche dans les régions australes. Par conséquent, la présence de Météo-France sur tous les districts permet de maintenir cet effort dans le domaine de la météorologie dans ces régions isolées, mais non dépourvues de trafics maritimes (notamment la pêche).

Ces observatoires, ainsi que le suivi à long terme des populations animales et végétales, ont toujours reçu la plus haute priorité, permettant aux équipes françaises de disposer des plus longues séries de données disponibles en Antarctique et subantarctique.

Plusieurs de ces programmes de recherche sont indispensables à la gestion de la réserve naturelle des terres australes françaises, créée en 2006 par décret interministériel et dont les TAAF sont organisme gestionnaire.

En parallèle à cette activité de recherche soutenue, il faut souligner la présence d'installations du CNES à Kerguelen (suivi satellitaire) et du CEA à Crozet, Kerguelen et prochainement en Terre Adélie (veille relative au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires - TICE - signé en 1996).

L'excellence de la recherche française sur le continent Antarctique et en subantarctique se mesure non seulement à la réputation des équipes de recherche au niveau international, mais aussi, de manière plus quantitative, au nombre de publications produites par les chercheurs français dans les revues scientifiques de haut niveau : la France occupe ainsi à ce jour, le 5^{ème} rang mondial des auteurs d'articles relatifs à l'Antarctique (derrière de grands pays tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Allemagne), et au 1^{er} rang en ce qui concerne le subantarctique.